



RECRUTEMENT D'UN ENSEIGNANT CONTRACTUEL 2nd DEGRE (F/H)

Poste n° RPT_0104

Discipline : Economie / Gestion

Pour faciliter la lecture du document, le masculin générique se réfère aussi bien aux femmes qu'aux hommes.

Poste susceptible d'être vacant à temps complet (384 HETD soit 1607h de travail effectif)

DATE DE RECRUTEMENT : Le poste est à pourvoir au **1^{er} septembre 2023**

DUREE DU CONTRAT : 1 an

AFFECTATION : Le poste est à pourvoir à l'IUT de Vannes aux départements GEA et Informatique

CONDITIONS DE RECRUTEMENT :

- Ne pas avoir fait l'objet de condamnations inscrites au bulletin n°2 du casier judiciaire, incompatibles avec l'exercice des fonctions
- Etre titulaire d'un diplôme de niveau **BAC + 5 minimum ou enseignant du 2nd degré (agrégé, certifié, PLP) titulaire dans la spécialité concernée dans l'enseignement public ou privé sous contrat.**
- Justifier d'une qualification professionnelle antérieure : **1 an minimum d'enseignement dans le secondaire ou le supérieur.**

PROFIL DU POSTE :

- **Filières de formation concernées** : BUT Informatique et BUT GEA

- **Responsabilités pédagogiques** :

En GEA : le collègue recruté sera en charge de différents enseignements en Economie / Gestion sur les trois années de BUT. Il interviendra également en DSCG, notamment en Gestion juridique, fiscale et sociale. En dehors de ces activités, il participera au jury de recrutement Parcoursup, au suivi des stagiaires et apprentis, aux différents salons et JPO, encadrement de projets tutorés, Situations d'apprentissage et d'évaluation (SAE).

En informatique : les matières qui seront enseignées pour ce poste sont l'économie, le management, la gestion de projets, la gestion financière, le droit, le management des systèmes d'informations, l'entrepreneuriat, le business games. Ces enseignements seront dispensés auprès des étudiants du BUT en formation initiale et en apprentissage. Au-delà des heures d'enseignement statutaires, le candidat devra participer activement au suivi des projets tuteurés, des situations d'apprentissage et d'évaluations (SAÉ), au suivi des stages et de l'apprentissage, à l'accompagnement individuel des étudiants dans leur projet personnel professionnel, recrutement des étudiants, et bien sûr aux réunions pédagogiques.

REMUNERATION :

L'agent contractuel est classé dans la 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie de rémunération prévue par le décret n°81-535 du 12 Mai 1981 selon son niveau d'études ou son expérience professionnelle.

La rémunération est fixée en fonction de l'expérience professionnelle équivalent au niveau des fonctions de recrutement (entre 1779,96 et 3792,73 € brut mensuel pour un temps plein).

CONTACT ADMINISTRATIF : Danielle Graviou

☎ 02-97-62-63-22

✉ danielle.graviou@univ-ubs.fr

CONTACT PEDAGOGIQUE : C. Chabault-Marx (GEA) et JF. Kamp (Informatique)

☎ 02-97-62-64-30 (J-F. Kamp)

✉ caroline.chabault@univ-ubs.fr

jean-francois.kamp@univ-ubs.fr

PIECES A ENVOYER OBLIGATOIREMENT :

- Lettre de motivation
- CV
- Copie du diplôme le plus élevé

Les dossiers complets doivent être envoyés par voie électronique à drh.ens.recrutement@listes.univ-ubs.fr (pour le **23 mai 2023, minuit**, heure d'envoi faisant foi), sous format de type : "**CONT_2D_N° Poste_NOM_prenom.pdf**"
